

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 11

Rubrik: Technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les champs de luzerne et de mélilot pendant le mois de juillet. La concentration de nectar variait beaucoup par rapport à l'heure mais elle n'a pas varié dans une certaine mesure entre le mélilot et la luzerne pendant la même période de temps. Cependant, on a noté que plus de 85 p. 100 des abeilles butinant sur le mélilot avaient du pollen dans leurs corbeilles, tandis qu'on n'a trouvé que deux abeilles sur environ 1200 ramassées pendant tout le mois qui portaient du pollen provenant des luzernières.

Tiré de *L'Abeille et l'Erable*.



TECHNIQUE APICOLE

Avis aux amateurs de nouveautés

Tiré des *Cahiers apicoles*

Trad. du *Luxemburgische Bienen Zeitung* (1950)

Expériences intéressantes avec des ruches vitrées

par Keiser

L'abeille est un enfant de lumière, elle aime la lumière et la chaleur : tout apiculteur le sait, et c'est pourquoi on la pose dans l'obscurité !

Ayant étudié dans la littérature apicole les essais d'Igoshim et Bruschnenko « 1927-1929 », je me sentais attiré à dévier une fois du vieux sentier battu des ruches obscures pour expérimenter les ruches-lumière. Depuis trois ans j'ai donc vingt-trois de ces ruches en exercice ; dans les lignes suivantes, je voudrais résumer ce que j'ai éprouvé en surprises agréables.

Pour mieux comprendre, d'abord une courte description : mes ruches-lumière sont des ruches à cadres mobiles avec socle, exactement comme mes ruches obscures. Le corps et la hausse ont chacun douze cadres, de même que des cadres à bâtir, facilement interchangeables. Les ruches-lumière ont ceci de spécial, que le corps est éclairé par devant par une fenêtre à double vitre « 34 × 14,5 », et puis, au tiers supérieur du corps est inséré un trou de vol sur toute la largeur de la ruche, large de 20 cm. Celui-ci est donc situé exactement au-dessus de la double-fenêtre, à peu près à 5 cm. plus bas que la grille de séparation.

La ruche-lumière a donc trois trous de vol : un en bas, un en haut et un pour la hausse. La ruche est organisée de telle façon, qu'à volonté et sans peine, on puisse poser devant la fenêtre une planche d'obscurcissement et alors on peut la traiter comme ruche obscure.

Les avantages de la ruche-lumière sont tels que je ne puis que désirer que toutes mes ruches soient déjà transparentes. Jusqu'ici je n'ai pas encore pu constater un désavantage.

a) Ce qui surprend tout d'abord lorsque on traite des populations lumières, c'est leur calme et leur douceur étonnante. Ces abeilles sont habituées à la lumière, on peut donner la lumière encore par derrière, cela ne les dérange pas, on peut ouvrir, à peine si une abeille vole ou attaque. Pareil commerce avec les abeilles est vraiment un jeu d'enfant. Dieu sait combien le goût et l'amour des abeilles a été gâté chez beaucoup par les malheureuses piquûres !

Comme les manipulations par en haut dans la ruche ordinaire, précisément à cause de la lumière qui y pénètre, s'exécute beaucoup plus facilement que dans une ruche en bâtisse chaude s'ouvrant par l'arrière où chaque rayon est protégé comme un abri de tirailleurs, autant et encore beaucoup plus est facilité le traitement des abeilles dans des ruches-lumière en comparaison des ruches obscures du même système. Ce seul avantage déjà récompense la transposition à la lumière.

b) Ce qui frappe ensuite, c'est la chaleur plus grande de ces ruches et c'est bien là la cause du développement meilleur des populations, surtout au printemps. Mes ruches-lumière regardent vers le sud-est, de façon que le premier soleil du matin fait déjà par la fenêtre : lumière, chaleur et vie.

Il faut bien comparer le mouvement, l'activité et l'ardeur de vol de ces populations aux heures matinales, avec la conduite somnolente des populations sombres ; elles sont plus tôt et plus tard éveillées et en état de voler, et les populations me semblent aussi plus saines et plus résistantes.

La tendance à construire et le soin du couvain sont aussi plus vivaces, sans que j'ai pu par la suite constater d'inclination appréciable à essaimer. Il va de soi que, en ceci la race joue un grand rôle.

Il est vrai que l'extraction du miel dans les cadres du milieu tout près du trou de vol supérieur va un peu plus lentement, sans doute parce que là il fait un peu plus froid, cela va cependant, et je ne puis guère noter ce fait comme un désavantage.

c) Mais ce qui intéresse tout apiculteur et qui finalement importe le plus :

Les ruches-lumière donnent un meilleur rendement. Sans vouloir porter un jugement définitif, je puis, basé sur mes expériences, constater que, sous conditions légales, le rendement des ruches-lumière est en moyenne 20 à 25 % plus grand. Aussi, les doubles vitres sont-elle payées, et la transformation vaut-elle la peine d'être faite.

d) La canaille fuit la lumière, les pillardes et les teignes n'aiment pas mes ruches ; j'ai pu le constater suffisamment. Les abeilles étrangères grattent sur la fenêtre, cherchant longtemps et inutilement une issue à l'air libre. Aussi longtemps qu'il reste ne fut-ce qu'une poignée d'abeilles bien indignées, qui pince les pillardes, il n'y a pas danger de pillage.

La lumière par devant et l'air frais d'en dessus semblent aussi déplaire aux teignes, là je suis sans souci.

De même, dans les ruches-lumière je ne pouvais apercevoir de formation de moisissure, probablement parce que l'air humide s'échappe par le trou de vol supérieur.

e) Au début, l'hivernage fut pour moi la grande préoccupation. J'avoue franchement avoir eu peur. Verre devant et derrière. Trou de vol supérieur et place pour douze rayons ! Aussi je fis construire mes ruches de façon à les transformer en ruches obscures en un tour de main ou bien à pouvoir sans peine et sans pertes de butineuses les faire hiverner dans la hausse.

Ma crainte est vaincue. En effet, l'hivernage avec trou de vol supérieur, avec double fenêtre obturée mais non bourrée, et 7 à 8 rayons par ruches sans combler l'espace des côtés, s'est passé sans pertes et sans dommage. Aucune trace d'humidité, cas de mort nuls et consommation des plus économiques. La population sur bascule qui est une ruche-lumière bien calorifugée, consomme d'octobre en mars, donc en 6 mois d'hiver, à peu près 6 livres de moyenne.

Je pouvais encore observer à maintes reprises que les populations-lumière sont plus tranquilles et bourdonnent moins pour régulariser l'air, car celui-ci se renouvelle automatiquement lui-même.

Même en plein hiver, les abeilles sont assises au trou de vol et à la fenêtre et elles s'y trouvent très bien.

f) Le dernier avantage qui n'est pas à sous-estimer de la ruche-lumière est une manipulation plus simple. Contrairement aux autres innovations et systèmes préconisés qui exigent déjà de véritables tours d'acrobatie en apiculture, la ruche-lumière est simple. Sa manipulation est aussi simple que celle de la ruche-feuilles, ou plutôt, encore plus simple, la ruche étant aussi pour l'apiculteur claire et transparente : ce qui rend possible l'apiculture sans peine et sans piqures.

Voici comme je procède : les doubles-fenêtres qui, soit dit en passant, en trois ans n'ont point encore nécessité de nettoyage, sont découvertes au premier vol de nettoyage, environ début de mars, quand dans le rucher tout est mis en hivernage.

L'obturation des vitres n'est nécessaire que pendant 15 jours, à savoir, lorsque l'on met une jeune reine, jusqu'à ce que Madame soit en ponte et par suite moins nerveuse, moins vivace et moins les jambes en échasse.

Au début du printemps il arrive parfois que pendant des nuits froides, une légère humidité apparaît à l'intérieur du verre, mais le premier rayon de soleil fait tout disparaître.

Le trou de vol supérieur est ouvert toute l'année ; durant la miellée entièrement, après le nourrissement jusqu'à environ la mi-mai, les obturations sont poussées un peu en avant et le blindage du trou de vol fait de la large embrasure un vestibule protecteur.

Le trou inférieur de vol reste également ouvert tout le temps de la miellée.

Il est très intéressant d'observer que les abeilles s'envolent et rentrent exclusivement par le haut et ne ventilent qu'en bas. Car tandis que C_2O s'échappent spontanément par en haut, CO_2 se tasse en bas et c'est de là qu'il est expulsé. Pour cette cause aussi, le double fond a sa raison d'être.

Quand la chaleur de l'été est pesante, j'ouvre même le trou de vol de la hausse, et cela, sans aucun danger de pillage, à cause de la proximité du trou supérieur normal de vol. Cependant le chaud emballage d'hiver reste aussi en été.

L'unique pierre d'achoppement à mes ruches-lumière pourrait être pour des débutants et non-initiés : la grande capacité de la ruche à douze cadres ! Une population sur 12 rayons de couvain dévore, même avec un bon rapport, plus qu'elle n'apporte, mais ce n'est pas ainsi que je l'entends. Pour obvier à cet inconvénient je fais le blocage du couvain avec des bâtisses sans couvain. Les reines de race paresseuse à essaimer pondent comme à contre-cœur et encore très imparfaitement dans des rayons sans couvain qui avaient auparavant du miel. C'est cette expérience que je mets à profit. Pour la miellée précoce je pose à côté de 7 à 8 rayons, sans aucune séparation, 4 à 5 rayons vierges comme espace pour le miel.

Pour la grande miellée je restreins de même le corps à 6 rayons et par côté je pose de nouveau, sans séparation, 6 rayons de couvain.

De cette façon, la population, sans être resserrée, est comme « muselée ».

Plus de la moitié de mes rayons sont des bâtisses vierges dont le miel extrait est très fin. Ce n'est pas là le moindre avantage de ma méthode. La qualité et l'écoulement du miel sont garantis largement avec cette méthode rationnelle.

A ce propos il est encore à remarquer que les rayons vierges non seulement sont plus appétissants à voir, mais aussi d'utilisation presque illimitée et inattaquables pour la teigne.

Cependant cette indication sur l'utilisation du corps de ruche vaut pour toute la méthode, en ruches obscures et vitrées. Les spécialités de la ruche-lumière, c'est-à-dire, fenêtre avec blindage et trou de vol en haut, sont si minimes que leur manipulation n'est vraiment pas un tour de maître, mais travail d'un apprenti.

Comme conclusion, je voudrais résumer les précautions nécessaires avec une ruche vitrée :

- La ruche-lumière exige l'orientation sud-est avec toit ombrageant lors du lever du soleil.

- Il n'y a que les ruches avec position en longueur des rayons dites faussement « bâtisse froide » qui se prêtent à la construction de ruches-lumière.

- Le trou de vol supérieur, large environ de 20 centimètres, est

pour les ruches-lumière une nécessité, afin qu'elles ne deviennent des fonderies de cire par le soleil.

— La fenêtre doit être à double vitre avec espacement pour tenir la chaleur, les deux verres doivent s'ajuster étroitement ; boucher avec du mastic ne me semble point nécessaire.

— L'obscurcissement de la fenêtre pour le temps de l'hivernage et éventuellement pour le temps de l'introduction d'une nouvelle reine, est très à conseiller.

— La hausse doit en toute circonstance rester obscure, car les abeilles comme les hommes, déposent leurs trésors plus volontiers dans une cachette.

Ainsi donc j'ai tout ébruité. Il est oiseux de dire encore que je donne la préférence, sans hésiter, à la ruche-lumière. Mes doutes du début se sont mués en ferme conviction. Les ruches obscures ne seront bientôt dans mon rucher que des ruches-témoins.

Une plaie de nos ruchers

« Une plaie de saison dans les ruchers de la plaine est la fausse teigne, petit papillon de nuit qui pose ses œufs, soit dans les ruchers mêmes, soit à l'entrée de ceux-ci ou dans les fissures de leurs parois, et dont les larves ou chenilles blanches à tête rousse, se nourrissent des matières azotées contenues dans les rayons. On en voit çà et là quelques-unes au printemps dans les rayons de couvain, qu'elles sillonnent de leurs galeries tapissées de soie. Il est à remarquer que le couvain sur lequel la teigne a passé n'est pas cacheté par les abeilles. Lorsqu'on rencontre des chenilles de fausses-teignes, il faut les détruire en ouvrant leur galerie avec une épingle, mais le plus sûr moyen de s'en préserver est de nettoyer fréquemment les plateaux, le fond des ruches, au printemps, et de ne laisser aux populations faibles que les rayons qu'elles occupent aux heures où leur groupe est compact. Ces chenilles causent de grands ravages dans les ruches négligées, orphelines ou dépeuplées et dans les rayons sortis des ruches lorsqu'ils ne sont pas mis à l'abri de leur atteinte.

En quelques semaines, si vous n'avez pas pris soin de vos rayons, si vous ne les avez pas mis à l'abri de ces papillons, vous ne retrouverez qu'une masse grouillante dans un tissu de toile grise. Vos cadres seront hors d'usage. Songez à ce que coûte de travail la construction d'une seule de ces bâtisses et évitez à vos abeilles ce labeur qu'elles pourraient utiliser avec plus de profit. Les cadres de hausses peuvent se conserver dans les hausses mêmes, soigneusement empilées. Dans la dernière en haut, laissez entre deux cadres un espace pour y placer une boîte dans laquelle vous versez du sulfure de carbone. Fermez hermétiquement. Répétez l'opération une quinzaine plus tard et vous serez tranquille jusqu'au moment de les replacer sur vos ruches. Attention au feu, car le sulfure de carbone est inflammable.

On garantit aussi les rayons de réserve contre ce fléau, soit en les enfermant dans une caisse ou armoire où l'on brûle de temps en temps un peu de soufre, soit en les suspendant dans un local sombre, frais et aéré. Si les rayons sont espacés de deux à trois centimètres, la fausse-teigne passe moins facilement de l'un à l'autre.

Une excellente précaution pour éviter la fausse-teigne est d'humecter, de temps en temps, les plateaux des ruches et le fond des ruchettes et des boîtes de fécondation, avec de l'eau saturée de sel, notamment dans les angles et dans tous les joints. Le sel qui s'y logera, après évaporation de l'eau, agira comme préservatif. »

Rx.

Contre l'acariose

Savez-vous que...

M. Mce Fasmeyer, pharmacien à Sion, fabrique du liquide Frow, ancienne formule, avec des composants de 1re qualité (2 vol. benzine pure, 2 vol. nitrobenzol, 1 vol. safrol) au prix de 10 fr. le litre.

Que M. le Dr Morgenthaler préconise le traitement au Frow à la dose de 2 cm³ 7 jours consécutifs en laissant les palettes trois jours encore ; les palettes reposeront sur une plaque de métal pour ne point laisser des taches sur le fond de la ruche.

A. MAISTRE.



ECHOS DE PARTOUT

Saviez-vous que...

- des larves de mâles nourries à la gelée royale meurent rapidement ;
- le sang de l'abeille contient 8 fois plus de magnésium que le sang humain ;
- l'abeille vole à la vitesse de 10 à 20 km/h. soit 2,5 m à 6 m/sec. Contrairement aux avions, l'insecte engendre des courants d'air dans n'importe quelle direction ce qui lui permet l'ascension sous n'importe quel angle ;
- qu'en Allemagne on utilise le miel en injections intraveineuses, et même chez nous.
- chez les Mélipones le mâle comme l'ouvrière secrète de la cire.

Abeilles et ...hannetons

La Société suisse alémanique des Amis des Abeilles, réunie en assemblée générale à Interlaken, s'est occupée de la lutte contre les hannetons et de ses effets sur l'apiculture.